



BP *Ultimate* – 24 HORAS TT – VILA DE FRONTEIRA

Date: 2022-11-27
Sujet: Notification No.: 18

Heure: 09:30
Document no.: 3.19

De *Directeur de Course*
Pour Concurrent 65 Larroque Pascal – Lic. 372
Pages 1

Attachement :0

Le directeur de course a reçu le rapport du poste C38, dans lequel il informe que le concurrent n° 65 a dépassé, dans une zone de drapeau jaune, le concurrent n° 37.

- Après avoir examiné la situation et considéré qu'il s'agissait de la première infraction,

DECIDÉ

En application de l'art 13.3.1 du Règlement Particulier de l'Epreuve 2022, s'applique au concurrent n° 65

UN AVERTISSEMENT

Il est rappelé aux concurrents le droit de faire appel de certaines décisions conformément à l'article 15 du Code de la FIA et à l'article 14 du PGAK – FPAK dans les délais réglementaires.

Le Directeur de Course

Orlando Romana

Reçu par le concurrent:

Nom:	Data:
Place dans l'équipe:	Heure:
Signature:	